

Circulaire n°8

Clisson, Janvier 2021

Bonjour à tous, chers parents,

Merci de lire attentivement la circulaire suivante, elle comporte des informations importantes.

Vous pouvez retrouver les circulaires précédentes sur [le site de l'école](#) dans l'onglet circulaire/News.

⊕ Protocole sanitaire renforcé

Suite aux annonces gouvernementales, voici quelques informations

- La situation sanitaire est toujours compliquée. Merci de continuer à être vigilant, de respecter les gestes barrières, de respecter les distances aux abords de l'école, de surveiller la température de vos enfants et de ne pas l'envoyer en cas de fièvre ou si vous avez un doute. Ceci pour la santé de chacun, de tous et pour garder nos classes et notre école ouverte. **C'est un travail d'équipe et de confiance.**
- Restauration

Notre protocole actuel renforcé est bon ; les classes mangent déjà séparément depuis le mois d'octobre. Nous ne changerons rien, tout est adapté.

- Masques

Nous sentons une baisse de vigilance sur le port du masque : des oublis, des masques non lavés, pas de sac propre, pas de sac sale, pas de noms prénoms sur les sacs...

Merci de faire le point chaque soir avec vos enfants (masques prêts dans le cartable) et de bien noter sur chaque sac le nom et prénom. Si nous trouvons des sacs sur la cour de récréation, nous pouvons alors les remettre à leur propriétaire.

- Sport, EPS

La piscine est fermée pour 15 jours, ainsi que les salles de sport du complexe Val de Moine.

Les élèves d'élémentaire feront donc du sport dans les cours de récréation de l'école selon la météo et l'emploi du temps défini par son enseignant.

Les élèves de maternelle poursuivent les activités sportives dans les salles de motricité de l'école.

➤ IMPORTANT - Péricolaire et couvre-feu à 18h00

Le péricolaire reste ouvert aux horaires habituels. (Ouverture à 7h15 et fermeture à 18h45).

Les parents qui viennent chercher leur enfant après 18h doivent se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, en cochant « motif familial impérieux ».

✚ Péricolaire et nouveau Portail Familles : des précisions

Cela fait maintenant quelques semaines que vous utilisez le nouveau portail familles ; tout fonctionne très bien et nous sommes satisfaits du portail et de ses fonctionnalités. Les retours de familles sont bons, même si, quelques améliorations sont à prévoir.

- **Réservations et dates**

A partir de maintenant, vous pourrez réserver le samedi pour le lundi suivant.

Nous avons paramétré avec notre prestataire pour que cela soit possible.

De nombreuses familles avaient fait cette demande. C'est désormais chose faite, et déjà actif sur le Portail Familles. <https://www.clissonsaintefamille.com/>

- **Pénalités 10 €**

L'objectif affiché c'est qu'aucune famille ne soit sanctionnée de la pénalité.

Lorsque nous voyons un dysfonctionnement, nous téléphonons aux familles concernées pour faire un point.

Si vous avez un changement de dernière minute, dans la journée, et que vous n'avez plus accès sur la date dans le portail famille : vous envoyer un mail à l'école avant 15h pour prévenir de l'absence ou de la présence de votre enfant. Aucune pénalité ne sera appliquée si vous avez prévenu le secrétariat.

Si un enfant est au péricolaire, sans être inscrit et sans mail avant 15h alors la pénalité pourra être appliquée.

Guillaume DESSEIN

Chef d'établissement



DESSEIN - G